

# *Groupe National Milieux Humides*

---

## *Groupe thématique Outre-mer*

*12 janvier 2017*



# Gth Outre-mer

---

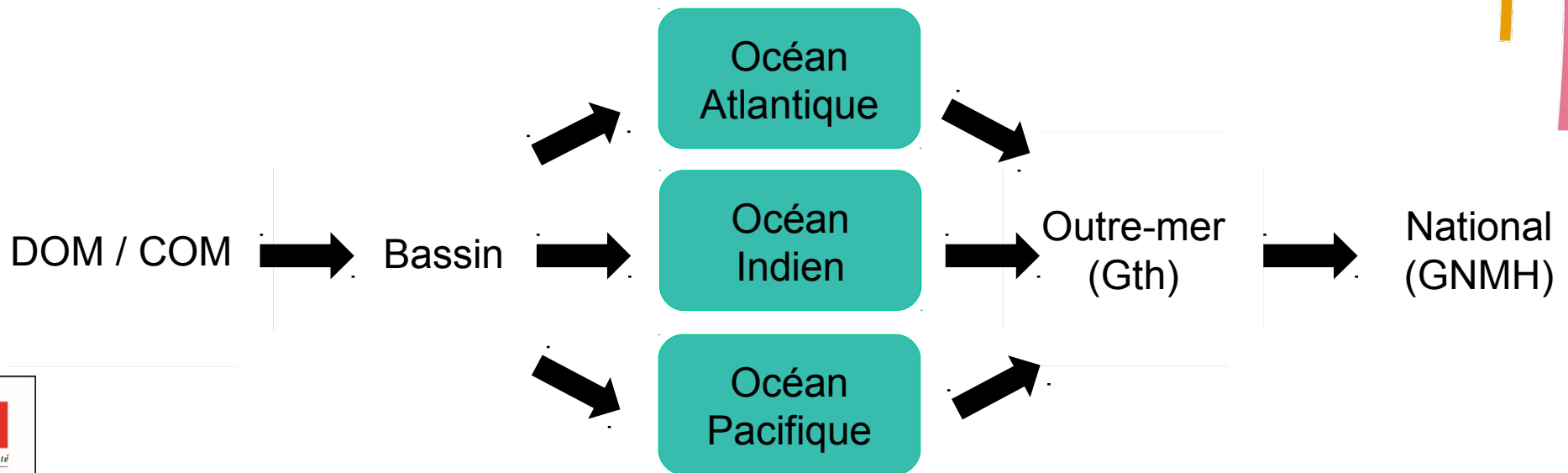
## Nouvelle organisation en 2016

- Co-animation Conservatoire du Littoral et MNHN
- Découpage en trois sous-groupes (Indien, Atlantique, Pacifique)

# Gth Outre-mer

## Nouvelle organisation en 2016

- Co-animation Conservatoire du Littoral et MNHN
- Découpage en trois sous-groupes



# Gth Outre-mer

---

## Nouvelle organisation en 2016

- Co-animation Conservatoire du Littoral et MNHN
- Découpage en trois sous-groupes (Indien, Atlantique, Pacifique)
  - Quatre réunions organisées (mai, octobre, novembre)
  - Un total de 48 participants

# *Gth Outre-mer*

---

- **Proposition du Gth Outre-mer : renommer l'axe 5.2**  
« soutenir une approche territorialisée de la gestion des récifs coralliens et milieux associés (mangroves, herbiers) »

# Gth Outre-mer

- **Globalement un bilan très positif avec :**
  - La publication de synthèses sur l'état de santé des récifs ainsi que sur les services rendus.
  - L'affectation effective du tiers des mangroves au CDL
  - Séminaire national Mangroves le 1<sup>er</sup> juin 2016 à l'Assemblée nationale
  - Le développement du pôle relais :

<http://www.pole-zh-outremer.org>





# Gth Outre-mer

---

- **PRZH-Outre-mer** : organisation revue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 :
  - Convention UICN/CDL, animation par UICN
  - Relais territorial dans chaque bassin océanique
  - Mise en place d'un comité de pilotage et un bureau

# Gth Outre-mer

---

- **Nouvelle action** : prise d'un arrêté interministériel équivalent à celui du 24 juin 2008 modifié précisant les critères de définition et de délimitation des ZH des DOM (objectif fin 2018)
- **Lancement d'études en 2017 pour établir les protocoles et les listes de flore et de sols**



# Gth Outre-mer

---

- Tous les axes concernent l'outre-mer
- De fortes attentes sur des thématiques comme « **zones humides et agriculture** » ou « **zones humides et urbanisation** »
- Les différents Gth et le GNMH doivent prendre en considération le volet OM des actions

---

Merci de votre attention !

